

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Gérard ROSENTHAL	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Christophe GUERY

RAPPORT N° 161208-05-FIN-

RESTAURATION SCOLAIRE : ADMISSION EN NON-VALEUR

M. SOUMET précise qu'un état de titres de recettes irrécouvrables (années 2005 à 2013) nous a été transmis par le Comptable du Trésor pour le Budget annexe Restauration Scolaire. Cela concerne la liste n° 2047470512, pour un montant de 15.03 €.

Le crédit correspondant est disponible au chapitre 654 du budget.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité



- **ACCEPTE** la reconnaissance en non valeur de la somme de 15.03 € sur le Budget Annexe de la Restauration Scolaire

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 décembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19.12.16

Le Président



A blue ink signature, partially overlapping a faint circular official stamp.



A blue ink signature, partially overlapping a faint circular official stamp.

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 19 DEC. 2016
SOUS-PREFECTURE
OLORON Ste MARIE